

« Renforcer l'engagement local pour la petite enfance : Outils et stratégies pour la société civile »



DANS LE CADRE DE L'AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET PLUS PARTICULIÈREMENT DE SA CIBLE 4.2 QUI VISE À GARANTIR À TOUS LES ENFANTS L'ACCÈS À DES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT, DE SOINS ET D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ, L'OMEP ET L'UNESCO ONT ORGANISÉ UN WEBINAIRE LE 19 MARS 2025.



Cet événement international a réuni des représentants d'organisations de la société civile, des experts du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), des institutions publiques nationales, ainsi que des partenaires techniques et financiers. L'objectif de cette rencontre était de renforcer l'engagement pour l'éducation et la protection de la petite enfance, en mettant l'accent sur les mécanismes de coordination, les enjeux de financement et les stratégies de plaidoyer.

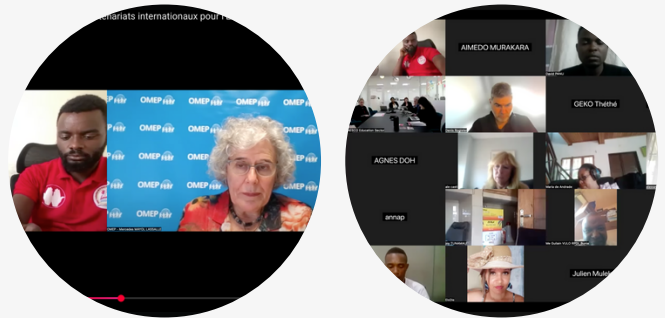
Alors qu'il ne reste que **cinq ans pour atteindre les objectifs fixés par l'ODD 4**, les intervenants ont rappelé l'urgence de mobiliser tous les acteurs, en particulier dans les **pays à faibles revenus ou en situation de crise**. L'événement a permis de dresser un état des lieux des progrès réalisés, de partager des expériences concrètes et de tracer des perspectives communes pour renforcer la place de la petite enfance dans les politiques éducatives nationales et les financements internationaux.

Des mécanismes de coordination au service de l'EPPE

L'exemple ivoirien : une gouvernance multisectorielle

Jean Bosco, chef du secteur éducation à l'UNESCO en Côte d'Ivoire, a ouvert les discussions en présentant l'architecture institutionnelle mise en place dans son pays pour piloter l'éducation de la petite enfance.

Il a souligné que la coordination repose sur une articulation entre **plusieurs niveaux de responsabilité**. Le **Comité Interministériel de Coordination du Secteur Éducation/Formation (CICSEF)**, présidé par le Premier ministre, joue un rôle central dans la **définition des politiques et le suivi de leur mise en œuvre**. Ce comité regroupe les ministères de l'éducation, de la famille, de la santé, du budget et de la fonction publique, illustrant ainsi la dimension intersectorielle de l'EPPE.



La **Task Force EPPE** assure l'**animation technique du secteur et veille au suivi-évaluation**, tandis que le **Groupe Local des Partenaires de l'Éducation (GLPE)** réunit **l'ensemble des parties prenantes**, incluant la société civile, les bailleurs de fonds, les ONG, le secteur privé et les représentants des parents. Grâce à cette structure, la Côte d'Ivoire a pu intégrer la petite enfance comme une **priorité nationale dans son Plan National de Développement (PND) 2026–2030**. Des réalisations concrètes sont déjà visibles, comme la construction de **440 salles de classe** pour le préscolaire, la révision des programmes éducatifs pour y intégrer les questions de genre et de numérique, ou encore la sensibilisation accrue des familles à la scolarisation dès trois ans.

Cadres régionaux et internationaux : la vision de l'UNESCO

Rokhaya Diawara, experte à l'UNESCO Dakar, a élargi la réflexion à l'échelle continentale et internationale.

Elle a rappelé que la mise en œuvre de l'ODD 4 repose sur une **architecture mondiale complexe**. Le **Comité Directeur de Haut Niveau pour l'ODD 4 (HLSC)** assure le suivi des engagements internationaux, en lien avec les institutions régionales telles que la **CEDEAO, la CEMAC ou la CONFEMEN**. Des mécanismes régionaux comme le **Réseau Afrique pour le développement de l'éducation (AFED)** ou les Task Forces ODD 4 permettent de mutualiser les efforts entre les États et les partenaires.

Elle a également évoqué le rôle du **Forum Politique de Haut Niveau (HLPF)** des Nations Unies, dans lequel l'UNESCO apporte chaque année une contribution pour rendre compte des avancées en matière d'éducation. Elle a insisté sur l'importance d'**ancrer l'EPPE dans ces processus globaux**, afin qu'elle ne soit pas reléguée au second plan dans les politiques éducatives nationales.

Préscolaire dans la SSEF (2016 – 2025)

Amélioration de l'accès pour atteindre 15% en 2015

Focus de l'effort public dans les milieux rural et périurbain, en partenariat avec les communautés

Développement de la classe préparatoire dans les écoles primaires



BUREAU DE KINSHASA

éducation
2030

La société civile : actrice incontournable mais encore sous-mobilisée

La présidente de l'OMEP, Mercedes Mayol-Lassalle, a rappelé que **la société civile joue un rôle clé** dans la sensibilisation des communautés, la défense des droits des jeunes enfants et le suivi des politiques. Elle a souligné que les ONG nationales rencontrent encore de nombreuses barrières, notamment en matière d'accès au financement, et a plaidé pour une plus grande reconnaissance de leur rôle stratégique.

Joa Keis, représentant du GPE, a présenté les **pactes de partenariat** comme **leviers de transformation du système éducatif**. Il a insisté sur la nécessité d'intégrer pleinement la société civile dans les **Groupes Locaux d'Éducation (LEG/GLPE)**, où elle peut contribuer activement à l'identification des priorités, au suivi et à l'évaluation des actions.

Trois pays, trois dynamiques d'engagement pour l'EPPE

Plusieurs expériences nationales ont illustré la diversité des approches en Afrique francophone.

En **Côte d'Ivoire**, les investissements soutenus par le GPE ont permis des avancées tangibles sur les plans infrastructurel, pédagogique et institutionnel. En **République Démocratique du Congo**, le ministère de l'Éducation a engagé plus de 11 millions de dollars dans un plan budgétisé pour le préscolaire, tout en préparant une stratégie pour les enfants en situation d'urgence. Le **Sénégal**, de son côté, a mis en place des politiques de développement de la petite enfance en collaboration avec les ONG, centrées sur les enfants de 0 à 5 ans et orientées vers une approche multisectorielle.

Ces retours confirment l'importance de politiques construites avec les **communautés locales** et adaptées aux besoins des plus vulnérables.

Enjeux transversaux et recommandations

Plusieurs enjeux structurels freinent encore le développement de l'éducation de la petite enfance. Le premier défi est celui du **financement**. Dans de nombreux pays, les ressources allouées à la petite enfance restent marginales, souvent **inférieures à 1 % des budgets éducatifs**. Les intervenants ont également insisté sur la nécessité de **renforcer les approches inclusives**. Trop d'enfants vivant avec un handicap, déplacés ou issus de milieux défavorisés n'ont toujours pas accès à une éducation de qualité. Il est impératif de concevoir des politiques intégrées qui articulent éducation, santé, nutrition et protection.

Enfin, les discussions ont mis en évidence l'importance de créer des **espaces pérennes de concertation**, où tous les acteurs peuvent contribuer à la définition des priorités nationales. L'amélioration de la gouvernance passe par une participation plus large, un partage transparent des données et des responsabilités, et une volonté politique claire de faire de l'EPPE une priorité nationale et non un segment marginal du système éducatif.

Évènements à venir :

Retrouvez nos actualités [ici](#) !